

Zeitschrift: Bulletin des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne
Herausgeber: Chancellerie d'État du canton de Berne
Band: 7 (1837)

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

TABLE

CHRONOLOGIQUE

DES LOIS, DÉCRETS, ETC.,

Contenus dans le tome VII du Bulletin, depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre 1837 inclusivement.

1837.	DATES.	TITRES DES LOIS, DÉCRETS, ETC.	PAGES.
	1 ^{er} février.	CIRCULAIRE du Conseil-exécutif à tous les préfets du Canton, concernant l'envoi de pétitions et représentations	3
16		DÉCRET du Grand-Conseil, qui abroge, dans les districts du Jura, les dispositions de la législation française sur l'émancipation	5
18		DÉCRET du Grand-Conseil, qui sanctionne les instructions pour les préfets et les présidens des tribunaux sur le mode de procéder dans les informations criminelles	7

1837.		TITRES	PAGES.
DATES.		DES LOIS , DÉCRETS , ETC.	
22 février.		CIRCULAIRE du <i>Conseil-exécutif</i> à tous les préfets , touchant les fouilles et l'exploitation de minéraux . . .	9
25		TRAITÉ pour l'abolition de la traite foraine , entre la Confédération suisse et la monarchie autrichienne . . .	10
25		TRAITÉ pour l'abolition de la traite foraine entre la Confédération et le duché de Saxe - Meiningen . . .	14
28		Loi sur l'augmentation du traitement des régens d'école primaire .	19
24 et 28 1 et 3 mars.		BUDGET de la République de Berne	24
2		DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> , qui autorise la construction d'un pont sur l'Aar entre Jaberg et Kiesen . . .	76
9		DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> , pour la suppression de l'association de sûreté (<i>Sicherheitsverein</i>)	80
15		CIRCULAIRE du <i>Conseil-exécutif</i> à tous les préfets de l'ancien Canton , touchant l'annulation (<i>Kanzellirung</i>) des titres de créance remboursés .	85

1837.		TITRES	PAGES.
DATES.		DES LOIS , DÉCRETS , ETC.	
17 mars.		RÈGLEMENT sur les sociétés de tir de district	85
51		CIRCULAIRE du <i>Conseil-exécutif</i> à tous les préfets du Canton , concernant la comptabilité des parts d'amende revenant aux fonds des pauvres	94
28 avril.		CIRCULAIRE du <i>Conseil-exécutif</i> à tous les préfets, relative au maintien de l'ordonnance sur la police du feu	95
1 ^{er} mai.		DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> , concernant le décri des demi-écus et des quarts-d'écus de Brabant . . .	96
5		DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> , sur les ingénieurs d'arrondissement . .	98
6		Loi sur les caisses et les fondations de famille	99
6		Loi sur l'assimilation des dîmes et cens fonciers des communes , corporations et particuliers , aux dîmes et cens fonciers de l'Etat	103
9		Loi sur l'établissement d'écoles	

DATES.	TITRES DES LOIS, DÉCRETS, ETC.	PAGES.
	normales	105
9 mai.	Loi qui étend les dispositions de celle du 50 juin 1832 sur l'exercice du droit de dispense dans les cas d'empêchement légal de mariage .	111
9	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> , qui fixe les émolumens à payer pour les actes de cantonnement et d'échange de droits de parcours	113
13	CIRCULAIRE du <i>Conseil-exécutif</i> à tous les préfets du Canton, concernant l'emploi du papier timbré dans les inventaires	116
15	CIRCULAIRE du <i>Conseil-exécutif</i> à tous les préfets du Canton, touchant la vérification des caisses publiques .	118
24	TRAITÉ entre la Confédération et le royaume de Saxe sur le mode de procéder dans les faillites	119
2 juin.	CIRCULAIRE du <i>Conseil-exécutif</i> à tous les préfets du Canton, touchant la surveillance de l'administration des communes	124

1837.		TITRES DES LOIS, DÉCRETS, ETC.	PAGES.
DATES.			
2 juin.		MODÈLE de contrôle pour la reddition des comptes de commune .	126
13		Loi pour la suppression de l'octroi	127
13		DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> sur le chauffage des bureaux et salles d'audience des vice-préfets et des présidents des tribunaux de Laufon et de la Neuveville	128
16		DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> sur le personnel et le traitement des instituteurs de l'école élémentaire de Berne	130
17		Loi sur la réélection des préfets .	131
17		DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> sur les objets restés en rebut dans les bureaux des postes	134
5 juillet.		ORDONNANCE du <i>Conseil-exécutif</i> sur la rage des chiens	135
5		CIRCULAIRE du <i>Conseil-exécutif</i> à tous les tribunaux de l'ancien Canton, concernant les dénonciations de grossesse des Vaudoises	140
19		ARRÊTÉ du <i>Conseil-exécutif</i> , qui	

1837.		TITRES	PAGES.
DATES.		DES LOIS, DÉCRETS, ETC.	
		crée des bourses en faveur d'élèves catholiques du Jura	142
19 juillet.		INSTRUCTION pour les vérificateurs des poids et mesures de la République de Berne	143
12 août.		TARIF des émolumens à percevoir par les vérificateurs des poids et mesures	150
2		EXPLICATION de l'ordonnance du 3 juillet 1837 sur la rage des chiens .	152
14		ARRÊTÉ du Conseil-exécutif, qui établit une nouvelle répartition des arrondissemens militaires	154
28		CIRCULAIRE du Conseil-exécutif à tous les préfets , concernant les patentnes d'auberge	159
1 ^{er} septembre.		CIRCULAIRE du Conseil-exécutif aux préfets et aux présidens des tribunaux de district , concernant les permis de célébration de mariage pendant l'époque des fêtes religieuses	161
8		CIRCULAIRE du Conseil-exécutif aux préfets et aux présidens des tribunaux	

1837.		TITRES	PAGES.
DATES.		DES LOIS, DÉCRETS, ETC.	
		de district , relative au paiement des émolumens dus pour l'instruction sur l'importance du serment	162
11 septembre.		ORDRE DU JOUR du <i>Conseil-exécutif</i> , concernant les militaires rentrant dans leurs foyers	163
25		CIRCULAIRE du <i>Conseil-exécutif</i> à tous les préfets et présidens des tribunaux , touchant l'exécution du concordat sur l'extradition des criminels	166
10 novembre.		TRAITÉ pour l'abolition de la traite foraine entre la Confédération et le royaume de Grèce. Déclaration de la Confédération Déclaration du gouvernement royal de Grèce Arrêté du Conseil-exécutif	169 171 173
24		DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> , qui modifie la longueur du bois de bûches .	174
24		DÉCRET du <i>Grand Conseil</i> , qui modifie le traitement du préfet de Nidau	175
21		CIRCULAIRE du <i>Conseil-exécutif</i> à tous les préfets , concernant les cessions d'immeubles pour constructions de routes	177

1837.	TITRES DES LOIS, DÉCRETS, ETC.	PAGES.
DATES.		
23 novembre.	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> pour la suppression de la place de secrétaire du Département diplomatique . . .	179
23	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> , qui modifie le traitement du chancelier . . .	180
23	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> sur la création d'une assemblée primaire particulière dans le diaconat du Buchholterberg	181
24	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> , sur les receveurs de district	183
29	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> , qui érige en paroisse la commune de Sonvillier	187
5 décembre.	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> sur l'introduction des nouveaux poids et mesures	190
5	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> sur les pensions et secours extraordinaires accordés aux régens d'école primaire	192
5	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> , qui augmente le traitement du second secrétaire du Département de l'éducation	195
6	DÉCRET du <i>Grand-conseil</i> , fixant	

1837.	TITRES DES LOIS, DÉCRETS, ETC.	PAGES.
DATES.		
	le traitement du directeur du timbre.	197
8 décembre.	CIRCULAIRE du Conseil-exécutif à tous les préfets, relative à l'assernement du personnel des tribunaux de district	198
11	CIRCULAIRE du Conseil-exécutif aux préfets de la partie allemande du Canton, renfermant des dispositions sur les actes et certificats délivrés par les pasteurs	199
22	CIRCULAIRE du Conseil-exécutif aux préfets, concernant les demandes de dispense dans les cas d'empêchement légal de mariage	201
22	CIRCULAIRE du Conseil-exécutif aux préfets et présidens des tribunaux, touchant les jugemens attributifs d'amendes	203
29	PUBLICATION du Conseil exécutif, ordonnant la suppression de la taxe du pain	205
29	TABLEAUX comparatifs des nouveaux poids et mesures suisses . . .	207

TABLE

ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME-VII

DU

Bulletin des Lois, Décrets et Ordonnances

DE LA RÉPUBLIQUE DE BERNE.

(*Nota* : le chiffre indique la page.)

A.

ADMINISTRATION des communes. V. *Communes*.

AMENDES revenant aux fonds des pauvres. Circulaire concernant leur comptabilité , 94. Les amendes doivent être dévolues au fisc toutes les fois qu'elles ne sont point appliquées par la loi à une destination spéciale , 204.

ARRONDISSEMENTS MILITAIRES. (Arrêté qui établit une nouvelle répartition des) , 154.

ASSERMENTATION du personnel des tribunaux de district , 198.

ASSOCIATION de sûreté. Décret pour sa suppression , 80.

AUBERGES. V. *Patentes*.

AUTRICHE. V. *Traité*.

B.

BERNE (Ecole élémentaire de), 130.

BOURSES créées en faveur d'élèves catholiques du Jura, 142.

BÛCHES (Bois de), Décret qui modifie sa longueur, 174.

BUCHHOLTERBERG, Wachseldorn et Güzischwendi forment une assemblée primaire indépendante de celle de Diessbach, 181.

BUDGET. — *Recettes*. I. Solde actif des années précédentes.

— II. Revenus domaniaux, 24. — III. Droits régaliens,

30. — IV. Impôts indirects, 32. — Récapitulation des recettes, 34.

Dépenses. — I. Contingent à fournir à la caisse fédérale, 34. — II. Grand-Conseil, 35. — III. Autorités administratives. A. Conseil-exécutif, 36. B. Autorités administratives des districts, 38. C. Département diplomatique, 40. D. Département de l'intérieur, 41. E. Département de la justice et de la police, 43. F. Département des finances, 49. G. Département de l'éducation, 51. H. Département militaire, 60. I. Département des travaux publics, 66. — IV. Autorités judiciaires. A. Cour d'appel, 71. B. Autorités judiciaires des districts, 72. — Récapitulation des dépenses, 74. — Balance, 75.

C.

CAISSES et fondations de famille. (Loi sur les), 99.

— publiques. (Circulaire touchant la vérification des), 148.

CANTONNEMENT. Émolumens à payer pour les actes de cantonnement et d'échange de droits de parcours, 115.

CENS FONCIERS. V. Dîmes.

CESSIONS d'immeubles pour constructions de routes. Il n'est pas nécessaire qu'elles fassent l'objet d'un acte spécial soumis à l'homologation, 177.

CHANCELLIER. Fixation de son traitement, 480.

CHANCELLERIE. Elle remplit les fonctions du secrétaire du département diplomatique , 179.

CHAUFFAGE. V. *Laufon et Neuveville*.

CHIENS. (Ordonnance sur la taxe des), 135.

CODE CIVIL français. V. *Emancipation*.

COLLÉGES ÉLECTORAUX. Mode de procéder pour émettre le vœu de la réélection des préfets dont les fonctions expirent , 131.

COMMUNES. Circulaire touchant la surveillance de l'admiration des), 124.

COMPTES DE COMMUNE. V. *Communes*. Modèle, 126.

CRÉANCES. V. *Titres*.

CRIMINELS. V. *Extradition*.

D.

DEMI-ÉCUS et quarts-d'écus de Brabant mis hors de cours, 96.

DÉPARTEMENT DIPLOMATIQUE. Son secrétariat est supprimé et ses fonctions attribuées à la chancellerie , 179.

DÎMES et cens fonciers des communes , corporations et particuliers. Leur assimilation aux dîmes et cens fonciers de l'État , 103.

DISPENSES DE MARIAGE. Loi qui étend les dispositions de celle du 30 juin 1832 sur l'exercice du droit de dispense dans les cas d'empêchement légal de mariage , 111.

E.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE de Berne. (Décret sur le personnel et le traitement des instituteurs de l') , 130.

ÉCOLES NORMALES. (Loi sur l'établissement d') , 105.

ÉMANCIPATION. (Décret qui abroge, dans les districts du Jura, les dispositions de la législation française sur l') , 5.

ENQUÊTES. V. *Informations*.

EXPLOITATION de minéraux. (Circulaire touchant les fouilles et l') , 9.

EXTRADITION. Les dispositions du concordat des 8 juin 1809

et 8 juillet 1818 sur l'extradition des criminels , doivent être strictement observées , 166.

F.

FACTEURS DES SELS. Leurs caisses , continuent à être vérifiées à la fin de chaque trimestre , 118.

FAILLITES. V. *Saxe*.

FEU. (Circulaire relative au maintien de l'ordonnance sur la police du), 95.

FONDATIONS de famille. V. *Caisse*.

FONDS des pauvres. V. *Amendes*.

FORÊTS. V. *Cantonnement*.

FOUILLES. V. *Exploitation*.

G.

GRÈCE. V. *Traité*.

GREFFIERS DES TRIBUNAUX. La vérification de leurs caisses cesse d'être obligatoire , 118.

GRÖSSESE (Dénonciations de). V. *Vaudoises*.

GÜZISCHWENDI. V. *Buchholterberg*.

H.

HYPOTHÈQUE. V. *Titres*.

I.

IMMEUBLES. V. *Cessions*.

INCENDIES. V. *Feu*.

INFORMATIONS CRIMINELLES. (Décret qui sanctionne les instructions pour les préfets et les présidens des tribunaux , sur le mode de procéder dans les), 7.

INGÉNIEURS D'ARRONDISSEMENT. (Décret sur les), 98.

INSTITUTEURS DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE BERNE , 150.

INVENTAIRES. (Circulaire concernant l'emploi du papier timbré dans les), 116.

J.

JÄBERG. V. *Kiesen*.

JURA. V. *Bourses.*

K

KIESEN. (Construction d'un pont sur l'Aar entre Jaberg et),
76.

L.

LAUFON. V. *Neuveville.*

LETTRES. V. *Postes.*

M.

MAITRESSES D'ÉCOLE. V. *Régens.*

MARIAGE. V. *Dispenses, Permis de célébration.*

MESURES. V. *Vérificateurs, Tableaux comparatifs.*

MILITAIRES. Ordre du jour concernant ceux qui rentrent
dans leurs foyers, 165.

N.

NEUVEVILLE. (Décret sur le chauffage des bureaux et salles
d'audience des vice-présfets et présidens des tribunaux de
Laufon et de la), 128.

O.

OCTROI. (Loi pour la suppression de l'), 127.

OHMGELD. La vérification des caisses des employes de l'ohm-
geld cesse d'être obligatoire, 118.

P.

PAQUETS. V. *Postes.*

PARCOURS. V. *Cantonnement.*

PASTEURS DE L'ANCIEN CANTON. Ils reçoivent des formules im-
primées pour tous les certificats qu'ils délivrent, et doi-
vent s'abstenir de sceller les certificats de publication de
bans, 199.

PATENTES D'AUBERGE. Circulaire concernant leur renouvellement, 159.

PATURAGES. V. *Cantonnement*.

PÉAGES. (La vérification des caisses des employés des) cesse d'être obligatoire , 118.

PERMIS DE CÉLÉBRATION DE MARIAGE PENDANT L'ÉPOQUE DES FÉTES RELIGIEUSES , 161.

PÉTITIONS. Circulaire concernant leur envoi aux autorités , 3.

POIDS ET MESURES. (Introduction des nouveaux), 190. V.
Bûches. Vérificateurs. Tableaux comparatifs.

POMPIERS. V. *Feu*.

PONT. Construction d'un pont sur l'Aar entre Jaberg et Kiesen , 76.

PONTS-ET-CHAUSSÉES. (La place d'adjoint des) est supprimée, 98.

PORRENTRUY. (Ecole normale de) , 110.

POSTES. (La vérification des caisses des employés des) cesse d'être obligatoire , 118.

POSTES. Décret sur les objets restés en rebut dans les bureaux , 134.

PRÉFETS. Loi sur leur réélection , 151. V. *Informations*.

PRÉSIDENTS DES TRIBUNAUX. V. *Informations*.

Q.

QUARTIERS DE RECRUTEMENT. V. *Arrondissemens militaires*.

R.

RAGE DES CHIENS. (Ordonnance sur la), 155. Explication de cette ordonnance , 152.

RECEVEURS DE DISTRICT. Ils acquittent chaque trimestre la subvention à payer aux régens par l'état , 21. Leurs caisses continuent à être vérifiées à la fin de chaque trimestre , 118. — Loi sur ces employés et fixation de leur traitement , 185.

RÉGENS D'ÉCOLE PRIMAIRE. Loi sur l'augmentation de leur

traitement , 19. Pensions et secours extraordinaires , 192.

REPRÉSENTATIONS. V. *Pétitions.*

S.

SAXE. Traité avec le royaume de Saxe sur le mode de procéder dans les faillites , 119.

SAXE-MEININGEN. V. *Traité.*

SECRÉTAIRES DE PRÉFECTURE. La vérification de leurs caisses cesse d'être obligatoire , 118.

SERMENT. (Circulaire relative aux émolumens dus pour l'instruction sur l'importance du) , 162.

SICHERHEITSVEREIN. (Décret pour la suppression du) , 80.

SOCIÉTÉS DE TIR. V. *Tir.*

SONVILLIER. Cette commune est élevée au rang de paroisse , 187.

SUBVENTION des régens , 21.

T.

TABLEAUX COMPARATIFS des anciens poids et mesures avec les nouveaux , 207. *Mesures linéaires* : a. Pied de Berne et pied suisse , 210. b. Pied de roi et pied suisse , 212. c. Brache de Berne et brache suisse , 214. d. Brache de Langenthal et brache suisse , 215. e. Aune de Paris et aune suisse , 216. f. Lieue itinéraire de Berne et lieue itinéraire suisse , 217. *Mesures de superficie* : a. Pied carré de Berne , etc. , et pied carré suisse , etc. , 218. b. Mesure agraire de Berne et mesure agraire suisse , 220. c. Mesure agraire du Jura et mesure agraire suisse , 221. *Mesures cubiques* : a. Mesures cubiques de Berne et mesures cubiques suisses , 222. b. Toise ancienne et toise nouvelle pour mesurer le bois , 223. — *Mesures pour les matières sèches* : Boisseau et sac ou muid de Berne , et quarteron suisse , etc. , 224. — *Mesures pour les liquides* : a. Pot et saum de Berne , et pot et saum suisses , 226. b. Mesures vaudoises et mesures suisses , 228. — *Poids* : a. Poids de Berne et poids suisse , 230.

b. Poids de marc et poids suisse , 232. *c.* Loths et grammes de la livre suisse , 234. *d.* Poids de marc et poids de grammes , 235.

TARIF des émolumens à percevoir par les vérificateurs des poids et mesures , 150.

TIMBRE. V. *Inventaires.*

TIR DE DISTRICT. (Règlement sur les sociétés de) , 85.

TITRES DE CRÉANCE remboursés. Circulaire touchant leur annulation , 83.

TRAITEMENT des régens d'école primaire , 49.

- des ingénieurs d'arrondissement , 98.
- du directeur de l'école normale , 107.
- du premier maître et des maîtres auxiliaires , de l'économe et teneur de livres , 108.
- des instituteurs de l'école élémentaire de Berne , 150.
- du préfet de Nidau , 175.
- du chancelier , 180.
- des receveurs de district , 184.
- du secrétaire du départem^t de l'éducation , 195.
- du directeur du timbre , 197.

TRAITÉ pour l'abolition de la traite foraine entre la confédération suisse et la monarchie autrichienne , 10.

- avec le duché de Saxe-Meiningen , 14.
- avec le royaume de Grèce , 169.

TRAVAUX hydrauliques. (La place d'adjoint des) est supprimée , 98.

W.

WACHSELDORN. V. *Buchholterberg.*